

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE FRANCE

SÉANCE DU 9 JANVIER 1903.

PRÉSIDENTENCE DE M. GASTON BONNIER.

M. le Président, en prenant place au fauteuil, s'exprime en ces termes :

Messieurs,

J'adresse tous mes remerciements à nos collègues pour l'honneur qu'ils ont bien voulu me faire en m'appelant de nouveau à présider les séances de notre Société.

Je n'étais pas venu dans cette salle depuis bientôt dix ans, depuis le jour où la majorité des membres présents avait demandé une réforme dans la publication de notre Bulletin. Le *veto* du Conseil et aussi l'inébranlable conviction de notre cher et dévoué Secrétaire général, gardien des antiques traditions, ont enterré cette proposition. Toutefois, il en est résulté une heureuse modification à nos Statuts, qui était demandée par tous depuis longtemps.

A partir de cette même année, tous nos collègues, aussi bien de province que de Paris, aussi bien absents que présents à la dernière séance de décembre, sont appelés à voter pour le bureau tout entier. C'est là une excellente réforme que je suis heureux d'avoir contribué à provoquer indirectement.

Personnellement, je persiste à croire que la publication très rapide d'un compte rendu abrégé de nos séances, comme cela se

fait dans la plupart des Sociétés similaires de la nôtre, donnerait plus de vie à nos réunions et permettrait aux auteurs des communications d'avoir une prise de date effective et réelle. Mais que notre Secrétaire général se rassure, je n'ai pas l'intention de profiter de ma présence à la présidence de notre Société pour essayer de faire renaître cette question brûlante.

Je me contenterai de souhaiter que d'intéressants travaux nous soient présentés cette année et que le nombre des membres de notre Société aille toujours en augmentant, répandant de plus en plus, dans toutes les régions de la France, le goût de la science qui nous est chère.

L'assemblée s'associe, par de chaleureux applaudissements, aux souhaits exprimés par M. le Président.

M. Gagnepain, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 26 décembre 1902, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce une présentation nouvelle.

M. Molliard fait à la Société les deux communications suivantes :

CAS TÉRATOLOGIQUE DÉTERMINÉ PAR UNE CAUSE MÉCANIQUE,
par **M. Marin MOLLIARD.**

Dans une note récente (1), M. Ducamp a décrit et figuré une inflorescence de *Typha latifolia* dont la disposition est très singulière; l'épi, porté par une hampe d'aspect normal, se bifurque dès sa base et devient double dans sa plus grande longueur, dans toute la région qui porte les fleurs femelles, pour redevenir simple dans la portion terminale correspondant aux fleurs mâles.

Cette anomalie est connue depuis longtemps; en 1858, J. Buffet (2) décrit le même phénomène: « Au-dessus de l'épi femelle inférieur, la tige est fendue en deux parties; chacune d'elles porte

(1) Ducamp, *Note tératologique sur le Typha latifolia L. (Assoc. pour l'avanc. des sc., 1901).*

(2) J. Buffet, *Sur des épis monstrueux de Typha (Bull. Soc. bot. Fr., 1858, p. 758).*



1903. "Séance Du 9 Janvier 1903." *Bulletin de la Société botanique de France* 50, 9–10. <https://doi.org/10.1080/00378941.1903.10830978>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8672>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1903.10830978>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/160273>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.